



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le **16 JUL. 2021**

Ministère de la Mobilité et des Travaux
publics
Département des travaux publics
4, place de l'Europe
L-2940 Luxembourg

N/Réf.: 96849-M

V/Réf.: 258209 / 043293 Réf. APC: 20130170

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'accuse bonne réception de l'évaluation sommaire des incidences me transmise le 8 avril 2021 dans le cadre du projet de réhabilitation de l'OA1188 portant le CR337 à Hautbellain sur le territoire de la commune de TROISVIERGES: section A de HAUTBELLAIN (Auf dem Gericht).

Compte tenu des conclusions de l'évaluation des incidences retenant que le projet ne porte pas atteinte à l'intégralité de la zone Natura 2000, conclusions partagées par mes soins, je marque mon accord conformément à l'article 33 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles sur le projet envisagé.

L'autorisation vous accordée le 9 novembre 2020 (96849) reste dès lors entièrement valable.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement NORD
- Commune de TROISVIERGES